MAIRIE
2 Place de la Mairie
Bains-sur-Oust
35600
Tél. : 02.99.91.70.87

N° 2026 – 22

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-213500135-20260225-D202622-DE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

DATE de CONVOCATION :
19/02/2026

Nombre de CONSEILLERS :

En exercice	 23
Présents	 20
Votants	 22

Objet :

FINANCES / BUDGETS

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq février, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAINS-sur-OUST, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel BARRE, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS, à l'ouverture de la séance :
M.M. Daniel BARRE - Marie-Laure PONDARD - Dominique HEMERY - Didier LE STUNFF - Nathalie MORICE - Philippe RENAUD - Marie-Armelle JOLLY - Gilbert GUÉRIF - Maryse ROYER - Joël CRUBLET – Christine CHÉRAUD - Hervé BÉRARD - Marie-Christine PRAUD - Patrick FONTAINE - Françoise GUYOT - Jean-François HÉLIN - Isabelle HURTEL - Antoine LAGNEAU - Jacques FRANÇOIS et Philippe THOMAZO.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :
M. Philippe ELLEOUET ayant donné procuration à M. Patrick FONTAINE
M. Jean-Marc CARREAU ayant donné procuration à M. Philippe THOMAZO
Mme Marine GOYON

SECRETAIRE : Madame Françoise GUYOT

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2026 : Association Korollerien Ar Vro – participation à la 60ème EUROPEADE

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que l'association de danses traditionnelles Bretonnes informe le conseil municipal de sa participation à la 60ème édition « Européade » qui se tiendra en Italie du 21 au 28 juillet prochains. Cet évènement rassemble 200 groupes de danses traditionnelles Européens pour un total de 5000 danseurs. La Commune de Bains-sur-Oust, par le biais de l'association Korollerien Ar Vro, sera représentée sur la scène internationale.
Cette participation engendre des coûts importants au niveau des déplacements en autocar, de l'hébergement et de la restauration des danseurs. L'association a présenté un dossier annexé d'un budget prévisionnel et une demande de subvention exceptionnelle, dont le Conseil Municipal a été destinataire.
Malgré un autofinancement à hauteur de 15 000 €, il manque 5760 € pour boucler le projet. L'association Korollerien Ar Vro présente donc une demande de subvention exceptionnelle à la commune de la somme manquante, soit 5 760 €.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 5 760 €.

Après en avoir délibéré et à la majorité des VOIX (21 POUR et 1 abstention : Monsieur Philippe THOMAZO), le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention de 5 760 € à l'association Bainsoise Korollerien Ar Vro afin de les soutenir dans leur participation à la 60ème édition « Européade » qui se tiendra en Italie en juillet prochain.

Pour extrait certifié conforme,
Monsieur le Maire,
Daniel BARRE